

Appel Action urgente

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **84 (1996)**

Heft 2

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Ordination des femmes, la page n'est pas tournée

L'Alliance internationale Jeanne d'Arc (Section belge) affirme: «D'après la récente déclaration de la Commission romaine de la Doctrine de la Foi, l'opposition à l'ordination des femmes est une doctrine infaillible; elle exige un assentiment définitif des fidèles. Nous contestons cette affirmation! Et nous la trouvons désastreuse pour la crédibilité de l'Eglise».

Ce que les femmes de cette association (qui existe depuis 1911 et qu'il ne faut pas confondre avec l'extrême-droite française qui se réclame aussi du patronage de Jeanne d'Arc) demandent à tout prix, c'est un débat: en 1971, les évêques du monde entier avaient voté au Synode romain, à une très large majorité, en faveur de la création d'une Commission spéciale, composée d'hommes et de femmes, religieux et laïques, pour étudier le rôle de la femme dans la société et dans l'Eglise «y compris dans les ministères ordonnés». Paul VI a fondé ladite commission qui n'a duré que jusqu'en 1976. L'espoir qu'avaient conçu les femmes il y a 20 ans (et beaucoup de groupes mixtes dans les paroisses) semble être perdu à jamais, car «ni les théologiens, ni les évêques, ni les experts clercs ou laïques, choisis par le pape lui-même ne sont entendus... L'Eglise, qu'est-ce que c'est? Est-ce le pape tout seul, sans eux, sans nous? La décision papale nous

a-t-elle donné une doctrine d'Eglise? Bien sûr que non! Espère-t-on que nous prêchons une doctrine que nous croyons fausse et pernicieuse? (...)»

En Suisse aussi, les femmes catholiques n'ont pas l'intention de baisser les bras, elles ont signé un appel commun des organisations confessionnelles aux Evêques suisses. Dans cet appel, qui traite également du problème du mariage des prêtres, nous relevons cette phrase: «Nous pensons qu'il est de la plus grande urgence, que vous, nos Evêques, confériez aux assistants pastoraux et assistantes pastorales installés par vos soins, la compétence totale pour conduire la communauté, c'est-à-dire que ces femmes et ces hommes dont la pastorale est l'activité principale reçoivent l'imposition des mains et deviennent ainsi prêtres à part entière.»

Pour conclure, signalons que Joseph Hug dans un article sur l'Œcuménisme (Choisir, janvier 1996) relève «l'extension douteuse du domaine de l'infaillibilité» dans cette récente déclaration de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi au sujet de la non-ordination des femmes à la prêtrise, approuvée par le Pape, et il la déplore parce que ce sera un nouvel obstacle au «dialogue avec les autres Eglises et Communautés».

Simone Chapuis-Bischof

Images de femmes

Shanta Rao, une jeune Française d'origine indienne, devient lauréate de la seconde attribution du Prix de la Photographie des Editeurs Européens

C'est en 1994 que six maisons spécialisées dans l'édition d'albums-photos ont lancé le Prix des Editeurs Européens. En vue de la sélection pour la version 1995, les photographes de plus de 15 pays européens avaient envoyé leurs travaux. Le jury a choisi *Images de femmes* de Shanta Rao. Née à Lille, elle a débuté très tôt dans la carrière photographique avec un projet sur les femmes du monde. C'est ce cycle composé de 6 images de femmes éthiopiennes et de 13 mauritaniennes qui a finalement été primé.

Les textes de présentation et d'accompagnement de son livre ont été rédigés par Charles-Henri Favrod qui dirigea le Musée lausannois de l'Elysée et par Sélim Nassib.



Le Prix a été remis dans le Tramway Art Centre de Glasgow.

Avis aux photographes qui veulent participer au Prix 1996, les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le 1^{er} mars. Pour obtenir le bulletin d'inscription, écrivez à Edition Braus, Hebelstrasse 10, D-69115 Heidelberg, Tél. 0049 6221 1408 0.

Appel Action Urgente

Une fatwa a été lancée
en automne dernier contre
une cinéaste tchadienne

Zara Mahamat Yacoub, auteure de *Dilemme au Féminin*, un film très remarqué dans plusieurs festivals, a été condamnée à mort par les autorités religieuses de son pays. Ceci parce que dans son film elle montre une scène d'excision et une interview de l'Imam en Chef. Elle est accusée d'avoir offensé la religion musulmane et terni l'image de tous les musulmans du Tchad pour avoir montré son film à l'étranger.

Si vous désirez agir pour Zara Mahamat, adressez-vous à Espace Femmes International, 2 rue de la Tannerie, CH-1227 Carouge-Genève. Tél. 022/ 300 26 27.

Pétition internationale

Appel à l'ONU
afin de reconsidérer
le statut du Saint-Siège

Une pétition circule, lancée par plus de huit grandes organisations internationales de femmes dont l'*International Women's Tribune Center* de New York ou *Women in Development in Europe* (Bruxelles).

Elles sont très, mais alors très fâchées contre le Vatican. En résumé, ces femmes qui étaient des dernières grandes conférences internationales ont constaté que le Saint-Siège utilise le système de l'ONU pour défendre les positions théologiques de l'Eglise catholique. Ce avec toujours plus de véhémence, sacrifiant ainsi aux objectifs théologiques de l'Eglise certaines résolutions consensuelles de l'ONU en matière de droits des femmes et de la procréation. Et d'ajouter que l'ONU a l'obligation éthique de rester neutre en matière de religion. La pétition estime donc que les privilèges accordés à l'Eglise catholique romaine sous le couvert du Saint-Siège sont contraires à cette impartialité et doivent être révoqués dans l'intérêt de l'équité.

La pétition peut être obtenue à l'adresse suivante: USPDA, case postale, 3052 Zollikofen.